

> Les déchetteries sont fermées les jours fériés suivants :

1er janvier, 1er mai, 14 juillet, 15 Août et 25 décembre

Les déchetteries peuvent être fermées ponctuellement pour d'autres raisons

ADRESSES

HORAIRES D'OUVERTURE

Déchetterie Bois d'Amour
Rue de la Garenne
86021 POITIERS
05 49 55 16 48

Du mardi au dimanche :
Matin : 9h-12h
Après-Midi : 14h-17h en hiver
14h-19h en été
> Fermé le **LUNDI**

Déchetterie de FONTAINE LE COMTE
Route de Béruges
86240 FONTAINE LE COMTE
05 49 59 08 52

Le mercredi, vendredi, samedi et dimanche :
Matin : 9h-12h
Le lundi, mercredi, vendredi et samedi :
Après-Midi : 14h-17h en hiver
14h-19h en été
> Fermé le **MARDI** et le **JEUDI**

Déchetterie de SAINT ELOI
Rue Edouard Branly
86021 POITIERS
05 49 42 82 70

Du mardi au dimanche :
Matin : 9h-12h
Après-Midi : 14h-17h en hiver
14h-19h en été
> Fermé le **LUNDI**

Déchetterie de SAINT NICOLAS
Route de Parthenay
86440 MIGNÉ-AUXANCES
05 49 88 68 83

Ouvert 7 jours sur 7 :
Matin : 9h-12h
Après-Midi : 14h-17h en hiver
14h-19h en été

Déchetterie de VOUNEUIL SOUS BIARD
Avenue Camille Hablizig
86580 Vouneuil sous Biard
05 49 36 35 28

Le mercredi, vendredi, samedi et dimanche :
Matin : 9h-12h
Le lundi, mercredi, vendredi et samedi :
Après-Midi : 14h-17h en hiver
14h-19h en été
> Fermé le **MARDI** et le **JEUDI**

Ayez le réflexe Déchetterie !

La déchetterie est un endroit clos et gardienné, où l'on peut déposer toutes sortes de déchets (cf. les déchets acceptés) pendant les horaires d'ouverture.

Vous pourrez déposer vos déchets dans des bennes ou conteneurs spécifiques, en respectant des consignes précises. Les déchets sont ensuite triés et orientés vers les filières de traitement ou de recyclage correspondantes.

Les conditions d'accès

L'accès de la déchetterie est **GRATUIT** et réservé exclusivement aux habitants de la Communauté d'Agglomération de Poitiers.

Les déchets des professionnels sont acceptés uniquement sur la déchetterie de Saint Nicolas dans la limite de 1 tonne par jour et par entité commerciale.

> Les véhicules admis dans l'enceinte de la déchetterie :

- Véhicules légers de tourisme (avec ou sans attelage), camionnettes et fourgons (non attelés) de largeur carrossable inférieure ou égale à 2.25 mètres et de PATC maxi de 3.5 tonnes.
- La longueur maximale autorisée est de 7.5 mètres (avec ou sans attelage) afin d'assurer une meilleure circulation et sécurité sur le site.

Le stationnement des véhicules des usagers n'est autorisé que sur le quai surélevé et pour le déversement des déchets dans les conteneurs.

Les usagers devront quitter cette plate-forme dès le déchargement terminé afin d'éviter tout encombrement sur le site.

Les enfants sont interdits sur le site ou doivent rester dans les véhicules.

> **Tout accès aux bennes et toute récupération est strictement interdit**

Les déchets refusés

Cette liste n'est pas limitative et l'agent d'accueil sera à même de refuser tous dépôts qui risqueraient de présenter un risque particulier pour l'exploitation normale du site.

- Pneus
- Les Déchets d'Activités de soin (aiguilles, seringues)
- Les cadavres d'animaux

Déchets prochainement refusés :

> Papiers (à jeter de préférence avec les emballages de la collecte sélective en porte à porte)

Déchets qui ne sont plus acceptés :

- > Verre (à déposer dans les bornes d'apport volontaire les plus proches de votre domicile)
- > Bouteilles plastiques (à jeter avec les emballages de la collecte sélective en porte à porte)

Les déchets acceptés

> Volume de déchet limité à 2 m³ par jour pour chaque usager



Cartons



Huile de vidange



Gravats, inertes



Déchets verts



Piles accumulateurs



Encombrants, Tout-venant (matelas, plastiques...)



Batteries



Ferrailles

Sur Saint Nicolas uniquement



Solvants, Peinture



Tubes néons, Lampes



DEEE
Déchets d'équipements électriques et électroniques



Bois



Déchets ménagers spéciaux



Amiante liée



Huiles alimentaires